

LES SPORTS

L'EXAMEN DES PROGRAMMES DES FÉDÉRATIONS

Mme Jennifer Cossitt (Leeds-Grenville): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre d'État à la Santé et au Sport amateur. Dans une lettre qu'il a envoyée aux différentes fédérations de sport amateur où il annonce avoir approuvé une avance sur les crédits à la santé et au sport amateur pour cette année financière, il dit aussi qu'il a l'intention de revoir tout le programme et d'examiner individuellement les demandes de crédits de chaque organisme national.

Étant donné qu'il existe environ 62 organismes sportifs, le ministre peut-il dire à la Chambre combien de temps durera cette étude approfondie individuelle et peut-il garantir à la Chambre qu'en retardant encore le versement du solde des crédits aux organismes sportifs, il ne compromet pas la compétitivité de nos athlètes aux Jeux olympiques d'été et aux compétitions internationales?

[Français]

L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)): Monsieur le Président, je voudrais simplement signaler une erreur que ma collègue a faite, à savoir qu'il existe plus de 62, en fait 70 fédérations sportives au Canada, et 15 de la condition physique. Tout ce que nous avons mis de l'avant, c'est de demander à 22 fédérations situées sur la rue Vanier de respecter et de mettre en pratique la Loi sur les langues officielles, entre autres, et à tous ceux qui recevaient 50 p. 100 de leur budget du gouvernement canadien et qui avaient au sein de leur membre 20 p. 100 de francophones d'essayer de donner des services en français. Nous n'avons pas demandé aux employés de devenir bilingues; nous n'avons pas demandé au «coach» de devenir bilingue. Nous avons tout simplement demandé à ces fédérations de donner des services aux athlètes canadiens dans la langue de leur choix. Voilà ce que nous leur avons demandé!

[Traduction]

Mme Cossitt: Monsieur le Président, le ministre tient en fait les fédérations sportives en hôte.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE AU MINISTRE DE CONSULTER

Mme Jennifer Cossitt (Leeds-Grenville): Monsieur le Président, les porte-parole des fédérations sportives ont essayé à maintes reprises de rencontrer le ministre; ils ont essayé de consulter le ministre et de discuter de ce problème et d'autres sujets avec lui, mais il refuse toujours de répondre.

Le ministre peut-il garantir à la Chambre qu'il consultera immédiatement les porte-parole des fédérations sportives et qu'il résoudra le problème clairement, qu'il sera conciliant et qu'il cessera d'avoir recours aux menaces voire pratiquement au chantage, comme il l'a déjà fait publiquement?

Questions orales

● (1440)

[Français]

L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)): Monsieur le Président, ou je ne comprends pas, ou il y a deux sortes de politiques à l'intérieur du Parti progressiste conservateur, quand dans ce pays les francophones et les anglophones ont le droit de recevoir des services dans leur langue... Ou encore ce parti-là d'en face est hypocrite...

Des voix: C'est cela!

M. Olivier: Ce que nous faisons, monsieur le Président, c'est tout simplement de donner l'occasion à tous les athlètes canadiens, de Moncton, en passant par Halifax, jusqu'à Vancouver, de recevoir des services dans leur langue. Deuxièmement, monsieur le Président, ce que l'on fait, c'est de donner 30 millions de dollars par année, argent qui provient des impôts, à ceux qui ont le droit de recevoir ces services dans leur langue maternelle. Si vous êtes contre cela, prenez la parole et dites-le à la population!

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION DE LA FRANCE

M. le Président: A l'ordre! J'aimerais attirer l'attention de la Chambre des communes sur la présence dans la tribune d'une délégation de la France, conduite par monsieur Michel Rocard, ministre de l'Agriculture.

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

LE PROGRAMME DE PROTECTION DES TAUX HYPOTHÉCAIRES

Mlle Aileen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Pourrait-il nous dire quand il prévoit présenter à la Chambre la mesure législative qui officialisera deux choses qu'il a annoncées dans son exposé budgétaire, tout d'abord, le programme de protection des taux hypothécaires et, deuxièmement, la proposition visant à permettre aux emprunteurs de rembourser leur hypothèque avant terme?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, nous avons eu de vastes consultations avec les représentants du secteur du logement et de la construction, des groupes de consommateurs et les établissements financiers. Ces consultations sont maintenant terminées et la mesure législative est en cours de rédaction. Je devrais la présenter à la Chambre avant la fin de mai et j'espère qu'elle sera étudiée rapidement et qu'elle obtiendra l'appui de tous les partis de sorte qu'elle puisse entrer en vigueur avant l'été.